

ATELIER DE FORMATION SUR LA METHODOLOGIE DU MANUEL DE STATISTIQUES DE FINANCES
PUBLIQUES 2001 DU FMI

DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

ABIDJAN LE 10 MARS 2009

Madame le Chef de mission AFRITAC,

Monsieur le Directeur Général du Budget et des Finances ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Membres de la délégation de
« AFRITAC de l'Ouest » ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs, Sous Directeurs et
Chefs de service ;

Chers amis de la presse ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je prends la parole ce matin, pour dire le mot de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, empêché, à l'occasion de ce séminaire de formation organisé par « AFRITAC de l'Ouest », sur le thème **« la méthodologie du manuel de statistiques de finances publiques 2001 du Fonds Monétaire International »**.

Je voudrais saisir cette opportunité pour souhaiter la fraternelle bienvenue, à l'équipe de « AFRITAC de l'Ouest », chargée de l'animation dudit séminaire, qui s'inscrit dans un

processus de transfert de compétence et de renforcement de capacités.

Qu'il me soit également permis de dire les encouragements de Monsieur le Ministre aux responsables de nos différents Services et à leurs collaborateurs, dont l'intérêt constant pour les activités visant l'amélioration de la qualité des ressources humaines, traduit l'appropriation de la vision de la première autorité de notre Département ministériel.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

La Cote d'Ivoire s'honore d'accueillir cet atelier de formation, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat très dynamique entre les Etats de la sous région et AFRITAC de l'Ouest, en matière d'appui technique et de renforcement des capacités.

En effet, à travers la vulgarisation de la méthodologie du Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2001 (MSFP 2001), il s'agit de mettre à la disposition de nos cadres, les connaissances requises pour améliorer la qualité des statistiques des finances publiques.

Ce faisant, les comparaisons entre Etats, dont les conditions de collecte de données et les champs couverts ne sont pas souvent identiques, devraient être plus pertinentes, grâce au respect des normes établies par les institutions de référence.

Par ailleurs, cette rencontre est organisée dans un contexte où la Côte d'Ivoire reprend pleinement la coopération avec l'ensemble de ses partenaires au développement.

En effet, après la mise en œuvre satisfaisante du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit, les discussions pour la conclusion d'un programme à moyen terme, soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance sont entrain d'être finalisées.

La totalité des arriérés vis-à-vis de la Banque Africaine de Développement vient d'être apurée par le Gouvernement, levant ainsi l'un des obstacles majeurs à la conclusion du programme économique et financier.

Je profite de l'occasion que m'offre cette tribune pour exprimer, au nom de Monsieur le Ministre, les remerciements du Gouvernement ivoirien à l'endroit de nos partenaires, dont le soutien et la compréhension ont permis d'arrêter et de mettre en œuvre le mécanisme de financement de ces arriérés.

Le programme économique et financier, qui doit aboutir, à terme, à l'annulation de notre dette extérieure, en vue de dégager d'importants moyens consacrés à la lutte contre la pauvreté, exige de nous, la poursuite des efforts de transparence et de rigueur dans la gestion des finances publiques.

Il s'agira, plus que durant l'assistance d'urgence, de créer les conditions de production systématique et durable de données fiables, à communiquer de façon régulière au Gouvernement, aux populations et aux partenaires.

Cet exercice ne peut se mettre en œuvre de façon efficace que si les acteurs clés de la gestion quotidienne des finances publiques possèdent les capacités techniques appropriées pour inscrire les actes de gestion courante, dans des canevas respectant les normes.

Fort heureusement, notre pays a déjà démontré l'importance de ses acquis, à travers notamment la publication trimestrielle et annuelle de données sur les finances publiques. Il faut donc valoriser ces acquis dans le cadre de la migration vers le nouveau système.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Comme nous pouvons le constater, cet atelier n'est pas une formation de plus, car il s'agit d'intégrer des méthodes dont la bonne utilisation devrait contribuer à l'amélioration de notre performance dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

A cet égard, je voudrais inviter les participants à s'impliquer pleinement dans les travaux, afin de tirer le meilleur profit de cette opportunité.

Pour notre part, je voudrais réaffirmer la disponibilité de Monsieur le Ministre, à accompagner les services, en vue de la création de conditions indispensables à une bonne application de la méthode que vous apprendrez durant ces jours de formation.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en déclarant solennellement ouverts, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, les travaux de l'atelier de formation sur la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques 2001 du FMI.

Merci de votre aimable attention

KOUAME YAO Bernard